

SANTÉ | CORONAVIRUS | ENQUÊTE
Publié le 16 avril 2020, 09:00. Modifié le 16 avril 2020, 09:59.



Familles au bord de la crise de nerfs: «Il y a toujours une alternative à la violence»

par Lorène Mesot



Image d'illustration | Shutterstock

En Suisse, la police ne note pas de hausse significative des violences domestiques depuis le début de la crise liée au coronavirus. Cependant les professionnels de la protection de l'enfance invitent à la prudence, à l'heure où les émetteurs d'alerte précoce comme les enseignants ou les infirmières scolaires ne peuvent plus assurer leur rôle. Car le contexte est propice à l'émergence et l'accentuation des conflits au sein des familles. Tour d'horizon en Suisse romande.

Pourquoi on en parle. Pour lutter contre la maltraitance, l'information est la première arme. En cette période de confinement, il est important de rappeler que les parents peuvent recevoir du soutien, que les enfants peuvent appeler à l'aide, notamment via le 147, et que les voisins ont la responsabilité d'appeler la police s'ils entendent des cris ou des violences. Les autorités cantonales et les associations ont mis en place des campagnes de prévention, des lignes d'appels et continuent d'assurer, ou ont renforcé, leurs prestations habituelles.

En Chine, en Italie ou au Brésil, le confinement a entraîné une augmentation tragique du nombre de violences domestiques. En France, le numéro d'urgence d'«Allô enfance en danger» enregistre une hausse des appels de 20% depuis le début du confinement.

Victimes silencieuses. Marc Rossier, chef de l'Office cantonal de la protection de l'enfance du Valais, ne note pas d'augmentation significative du nombre de signalements pour maltraitance depuis le début du semi-confinement. Il invite cependant à la prudence.

Marc Rossier:

«Nous restons vigilants, car cela ne signifie pas l'absence de situations dramatiques dans certaines familles. Peut-être que certains enfants préfèrent ne rien dire pour ne pas aggraver une situation déjà compliquée.»

Par ailleurs, les enfants en bas âge ne sont pas toujours conscients qu'ils vivent une situation anormale et pensent aussi fréquemment qu'ils sont responsables de la violence qu'ils subissent.

Regula Bernhard Hug, directrice de la Fondation protection de l'enfance suisse:

«Les enfants, particulièrement les plus jeunes, ne peuvent pas obtenir de l'aide par eux-mêmes. À la différence des adultes et des adolescents, ils n'ont pas la possibilité d'organiser un soutien extérieur. Ils ont besoin de contacts, comme les enseignants ou les infirmières scolaires, capables de déceler leur souffrance silencieuse et de donner la première alerte.

À défaut de pouvoir atteindre les plus jeunes et sans le soutien de l'école, il faut sensibiliser et apporter du soutien aux parents.»

Le soutien aux parents. De nombreux cantons ont mis en place, suite au confinement partiel, des lignes d'appels offrant un soutien psychologique et éducatif aux parents. La fondation Pro Juventute propose également des conseils aux parents sur son site internet et une ligne d'appels dédiée.

De son côté, la fondation Protection de l'enfance suisse fournit un moteur de recherche permettant de trouver le numéro adéquat selon le besoin et la zone géographique. Elle a également lancé plusieurs campagnes, relayées par l'OFSP et différents partenaires, via son site internet et les réseaux sociaux. Le message est le suivant: il y a toujours une alternative à la violence.

Répondre au téléphone. Dans le canton de Vaud, une hotline destinée aux parents, pilotée par le service de protection de la jeunesse, est active depuis le 19 mars. La ligne, gérée par Fondation Jeunesse & Familles, compte 22 répondants. Ce sont des intervenants sociaux d'Histoires de Parents (Fondation Jeunesse & Familles), d'Arcades (Fondation Cherpillod), de Ginkgo (Ville de Vevey), de l'Espace Prévention La Côte et du Jardin des Parents. Ils répondent aux questions 7 jours sur 7 de 8h à 22 heures. Entre le 19 mars et le 7 avril, la ligne a reçu 155 appels.

Catherine Rimaz, intervenante socio-éducative à Histoire de Parents, raconte:

«Au début, les appels partaient dans tous les sens. Nous ressentions beaucoup

d'angoisse au niveau de l'organisation et du risque sanitaire. Maintenant les questions sont plus ciblées autour des questions éducatives: comment s'organiser en conservant des espaces individuels ou comment vivre les tensions.

Nous avons reçu quelques appels de famille en crise, mais ce n'est pas la majorité, souvent les parents appellent avant. Lorsque ça arrive, il y a des cris, des pleurs, des interruptions au cours de l'échange. Certains parents sont au bord de l'épuisement avec des enfants assez agressifs. Nous essayons de calmer le jeu, de faire baisser la tension. Nous proposons de discuter avec plusieurs membres de la famille et créons une écoute. Nous insistons sur la nécessité de formuler ses craintes et de dialoguer. Au besoin, nous orientons vers des cellules psychologiques.

Nous avons orienté plusieurs fois nos interlocuteurs vers les offices régionaux de protection des mineurs afin qu'ils puissent leur poser des questions plus ciblées, en lien avec les droits de visite et les gardes alternées.

Parfois ce sont les grands-parents qui appellent, des proches ou, plus rarement, des voisins inquiets. L'un des plus grand défis est d'atteindre les personnes qui en ont le plus besoin. C'est compliqué, car personne ne peut composer le numéro à leur place.»

Le 147. En Suisse, le numéro d'urgence pour les enfants et les jeunes en détresse est le 147, une hotline assurée par la fondation Pro Juventute 24 heures sur 24. La fondation propose également de prendre contact par e-mail ou SMS et organise des chat par les pairs. Lors de ces séances, des jeunes, spécialement formés, discutent avec d'autres jeunes afin de partager leurs expériences et d'apporter du soutien et une écoute bienveillante.

Le ligne 147 n'a pas enregistré de hausse significative depuis le début de l'épidémie. En revanche, la durée des contacts a considérablement augmenté et une séance de chat par les pairs supplémentaire a été instaurée. Elles ont désormais lieu tous les lundis et jeudis entre 19 et 22 heures.

Monique Ryf, responsable romande de la Fondation Pro Juventute:

«Les échanges qui duraient 15 à 20 minutes atteignent maintenant facilement 45 minutes. Il y a principalement des demandes provenant des 15 ans et plus.

Les jeunes qui avaient déjà des difficultés font face à des soucis accentués par la crise. Ils n'arrivent plus à avoir le même soutien provenant du monde extérieur et sont encore plus renfermés sur leurs problèmes. L'adolescence est compliquée dans un moment pareil. À l'anxiété liée à la crise, s'ajoute les angoisses de fin de scolarité, les questions d'avenir, les problèmes familiaux, la recherche d'indépendance: tout se cumule.»

Hors des radars: les enfants en bas âge. Bien que les élèves soient informés à l'école de l'existence du numéro 147, que le numéro soit inscrit dans les carnets de classe, et que les associations fassent campagne sur les réseaux sociaux, les enfants les plus jeunes, sans internet ou téléphone à portée de mains, n'ont souvent pas accès aux ressources

nécessaires pour appeler à l'aide.

Le rôle clé des voisins. À l'heure du confinement, pour les enfants dont les familles ne sont pas connues des services de protection de l'enfance, le dernier filet de sécurité reste l'entourage, notamment les voisins.

Monique Ryf:

«Si vous savez que vous avez une famille avec des enfants dans l'immeuble et que vous entendez crier violemment, il ne faut pas hésiter à appeler le 117. Si vous le sentez, il est utile d'aller directement sonner à la porte. Rien que ce geste peut casser la chaîne de la violence. Après, tout le monde ne se sent pas d'aller mettre son voisin face à ses responsabilités. Mais du moment qu'il y a suspicion de mise en danger d'un enfant, il en va de la responsabilité de l'adulte d'agir au moins en avertissant la police.»

Pour les familles déjà suivies. Les services de protection de l'enfance et de la jeunesse cantonaux continuent d'assurer leurs prestations. Des permanences téléphoniques sont assurées dans les centres régionaux à disposition des familles et des professionnels.

Le suivi des familles se poursuit, principalement par écran interposé. L'entretien à domicile reste pour le moment exceptionnel en raison des contraintes sanitaires, mais lorsque le besoin se fait sentir, les services peuvent recevoir les enfants et familles dans des centres d'accueil.

Dans certains cantons comme en Valais, lorsque les enfants sont particulièrement vulnérables, les éducateurs discutent avec les directions d'école afin qu'ils puissent réintégrer partiellement la structure.

Marc Rossier:

«Nous avons identifié les familles particulièrement à risques. Nous essayons d'activer le réseau existant en maintenant des contacts réguliers avec eux et en permettant aux enfants de retourner à l'école ou en crèche. Nous avons aussi des familles d'accueil agréées qui peuvent accueillir temporairement les enfants le temps que la situation se stabilise. Pour l'heure, il n'y a pas eu beaucoup de demandes, mais je pense que rien que le fait que les parents aient connaissances de ce soutien les aident à tenir.

Notre service a senti une capacité d'adaptation et une autonomie des parents et des enfants plutôt positives. Maintenant, nous avons passé ce stade. Nous constatons que certains parents commencent à ressentir de la difficulté. Nous sommes assez inquiets pour la suite si la situation perdure.»

À ce jour, les situations problématiques rencontrées, évoquées par Marc Rossier, se concentrent principalement autour d'adolescents. Certaines situations ont conduit à des hébergement d'urgence. Ces placement temporaires en centres d'accueil – pour une durée

d'une quinzaine de jours – permettent d'établir une médiation entre les jeunes et leurs parents, une guidance parentale et parfois un soutien psychologique, avant que le jeune ne réintègre son domicile.

Marc Rossier:

«Je ne vous cache pas que nous restons limités dans notre capacité d'action, puisque le réseau habituel n'a plus la même activité et que nous allons moins à domicile. Mais dès qu'il y a un doute, nous vérifions. Nous rencontrons l'enfant. Connaître les familles nous permet de prendre la température et de vérifier comment elles vont.»

Enfants en foyer d'accueil. Certains enfants placés en foyer ont pu rentrer chez eux le temps de la crise, après avoir reçu l'aval des services de protection des mineurs. Dans le canton de Vaud, le retour à domicile concerne 40% des enfants placés en foyer d'accueil. Certains sont, depuis, retournés en foyer à la demande des parents ou de l'enfant. Pour les autres, les éducateurs restent en contact, assurant notamment le lien entre l'enseignant et l'élève et ses parents.

Pour les enfants en foyer, les droits de visite et le déroulement des rencontres ont dû être repensés et, parfois, annulés au profit de conversations par visioconférence. Il s'agit d'éviter tout risque de flambée épidémique au sein des structures, qui conduiraient à un manque d'effectifs délétère.

Ladislav Hierholtz, directeur de la fondation les Airelles dans le canton de Vaud :

«Nous avons travaillé sur trois tranches d'âge. Entre 0 et 6 ans, les enfants continuent de recevoir la visite de leurs parents. Il est évident qu'ils ont besoin de contacts, y compris physiques, avec leurs parents. Les 6-10 ans ont également le droit de recevoir des visites, mais les contacts physiques sont extrêmement limités. À cet âge, les enfants doivent comprendre que leurs parents sont présents et bien réels. Les parents et l'enfant portent un masque et les visites ont lieu dans des locaux spécialement réquisitionnés.

Au-delà de 10 ans, les contacts parents-enfants se déroulent via des moyens technologiques.»

Le directeur précise qu'il s'agit d'un cadre général et que la situation peut être évaluée au cas par cas, notamment si l'enfant présente des troubles anxieux élevés, et toujours en accord avec les recommandations du canton.

Penser collectivement. Marc Rossier et Ladislav Hierholtz font le même constat: en matière de droits de visite, les parents jouent, très majoritairement, le jeu et cela même alors que des tensions parfois fortes existent au sein des couples ou entre le parent et le médiateur.

Ladislav Hierholtz:

«Il y a très peu d'exceptions. La tendance est d'avoir des parents créant un consensus et qui aident les enfants à comprendre et supporter la situation. Malgré leurs difficultés, je pense que ces familles perçoivent la dimension collective au-delà du destin individuel, ce qui est remarquable.»

Covid-19 **Enfance** **Violence** **Confinement** **Coronavirus**
